

ENVIRONNEMENT

Visite du chantier du lac d'Ayze et signature du contrat « Haute-Savoie Nature »

Le lac Ouest, désormais labellisé Haute-Savoie nature :

Ce plan d'eau, d'une superficie d'environ 7 000m² est mis en avant en tant que biotope. Il accueille notamment des espèces indigènes protégées telles que le lézard vert occidental et la couleuvre à collier. Les principaux axes de travail seront la limitation de l'eutrophisation du lac grâce à la proposition de plantations arbustives complémentaires et la mise en valeur de cet écrin de biodiversité. Une attention toute particulière sera portée sur la préservation du biotope présent pendant la phase de travaux.

Dans le cadre de sa politique ambitieuse en faveur de la préservation de la biodiversité et des paysages et afin de répondre à de nouveaux enjeux, le Conseil départemental de la Haute-Savoie réaffirme son engagement pour la préservation et la valorisation des espaces naturels sensibles. Il apporte ainsi son soutien à la commune d'Ayze pour son projet d'aménagement du lac, visant à conserver ce patrimoine et valoriser les atouts paysagers. A cette occasion, **Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Agnès Gay, Conseillère départementale du Canton de Bonneville et Jean-Pierre Mermin, Maire d'Ayze ont effectué ce jour une visite des travaux d'aménagement et signé le contrat « Haute-Savoie Nature ».**

Le site d'Ayze est constitué de lacs artificiels, creusés à l'origine lors de la construction de la voie ferrée. Ils étaient au nombre de trois jusqu'en 1996, date du début du remblaiement du lac du milieu. Aujourd'hui, le site se structure autour de deux plans d'eau et une plaine centrale. Le projet prévoit :

- Lac Ouest : aménagement d'un sentier sur l'une des rives et d'un ponton d'observation ;
- Plaine centrale : création d'un espace de loisirs comprenant un kiosque, des toilettes, une zone à sol stabilisé pour l'accueil d'événements festifs, un verger, ainsi que des tables de pique-nique ;
- Lac Est : réalisation de pontons accessibles aux personnes à mobilité réduite et aménagement d'un cheminement faisant le tour du lac pour les pêcheurs et les promeneurs ;
- Stationnement : aménagement d'un parking de 20 places sur un revêtement perméable.

L'ensemble du projet sera conçu dans une logique de renaturation et de valorisation écologique. En effet, le site possède des enjeux écologiques de conservation des roselières et de la ripisylve boisée, ainsi que des enjeux faunistiques forts pour des espèces d'oiseaux nicheurs, de chauves-souris, amphibiens et reptiles.

Le coût global du projet, réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale, s'élève à près de 1,4 M€, dont 389 400 € pris en charge par le Conseil départemental.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse